

## Puis-je faire médecine après une année de remise à niveau en droit ou une licence Psychologie ?

Par **Enjelon**, le **20/06/2024** à **21:19**

Bonjour,

Je suis actuellement en terminale ST2s et je ne sais pas quoi faire l'année prochaine.

Mon vœux principal est la médecine mais je suis en attente et je doute d'être accepté.

Cependant j'ai été accepté en droit avec une année de remise à niveau et j'ai été accepté en licence psychologie.

J'aimerais savoir si je décide de choisir l'année de remise à niveau en droit, puis-je me réorienter en année de médecine ? De même avec la licence Psychologie ?

Par ailleurs, si il s'avère que je rate la première année de médecine,est-ce possible de retourner en droit ou psychologie?

Par **Lorella**, le **20/06/2024** à **21:29**

Bonsoir,

Si vous ne répondez pas aux attendus pour entrer en médecine cette année, pourquoi vous pourriez entrer en médecine après une année de droit ?

Voyez ici les attendus pour médecine

<https://groupe-reussite.fr/ressources/cs-prepa-medecine-attendus-parcoursup/#:~:text=Une%20bonne%20base%20dans%20les,organisation%2C%20gestion%20du%20>

Ne vous inscrivez pas en droit si vous n'avez aucun projet dans ce domaine.

Au cas où vous n'auriez pas examiner d'autres projets, après un BAC ST2S, des études en

social ou paramédical :

<https://www.onisep.fr/formation/apres-le-bac-les-etudes-superieures/apres-un-bac-techno/que-faire-apres-le-bac-st2s>

Par **Baca**, le **20/06/2024** à **21:45**

Tu as demandé une LA.S ? C'est une licence de psychologie, droit ou autres et ça te permet d'intégrer médecine en passant un petit concours

Par **Isidore Beautrelet**, le **21/06/2024** à **07:19**

Bonjour

Je rejoins mes prédécesseurs.

Par **Enjelon**, le **21/06/2024** à **09:51**

Je ne vois pas pourquoi je répondrais pas au attendu, je suis première de la classe, en ce qui concerne mes spécialités j'ai 19 en physique-chimie et 16 en biologie. Je reste déterminé à réaliser mon rêve de petite fille.

J'ai demandé une L.AS droit, où je suis toujours en attente (115e pour être exacte). Mais, j'ai l'impression que ma place ne bouge pas. Par ailleurs, j'ai également demandé une L.AS psychologie mais je reste 300e sur la liste d'attente.

C'est pour ça que je voulais savoir si après une année de psychologie, droit ou du moins une année de remise à niveau en droit je peux faire médecine ?

Par **Isidore Beautrelet**, le **21/06/2024** à **11:27**

Bonjour

[quote]Je ne vois pas pourquoi je répondrais pas au attendu, je suis première de la classe, en ce qui concerne mes spécialités j'ai 19 en physique-chimie et 16 en biologie. Je reste déterminé à réaliser mon rêve de petite fille.[/quote]

C'est effectivement étrange que vous soyez en liste d'attente !

[quote]C'est pour ça que je voulais savoir si après une année de psychologie, droit ou du

moins une année de remise à niveau en droit je peux faire médecine ?[/quote]  
Malheureusement il n'existe pas à ma connaissance de passerelle psycho/droit vers médecine (à l'exception de la LAS).

Très franchement à votre place, je contacterai déjà le rectorat car vu vos résultats il n'est pas normal que vous soyez en liste d'attente.

Je crois que c'est encore une histoire d'algorithme mais ça ils vous le diront jamais. En effet, je pense que l'algorithme a été réglé de manière à favoriser les bacs généraux. Plus précisément, je suis quasi-certain que des élèves de bacs généraux avec des notes moins bonne que les votre sont déjà pris.

Toutefois, cela reste une théorie mieux vaut tirer ça au claire avec le rectorat.

Ce qui est aberrant c'est que vu votre filière et vos notes vous êtes plus apte à suivre en médecine qu'en psycho ou droit. Encore une fois, je pense que si vous êtes dans cette situation c'est parce que les bacs généraux vous passent devant pour médecine.

Par **Lorella**, le **21/06/2024** à **12:23**

[quote]

Je ne vois pas pourquoi je répondrais pas au attendu, je suis première de la classe, en ce qui concerne mes spécialités j'ai 19 en physique-chimie et 16 en biologie. Je reste déterminé à réaliser mon rêve de petite fille.

[/quote]

Vous avez d'excellentes notes.

En lisant :

[quote]

Mon vœux principal est la médecine mais je suis en attente et je doute d'être accepté.

[/quote]

j'ai traduit que vos notes n'étaient pas suffisantes.

Par **Lorella**, le **21/06/2024** à **12:30**

Regardez ici un questions/réponses sur Parcoursup :

<https://www.parcoursup.gouv.fr/faq/thematiques/fonctionnement-de-parcoursup/recevoir-les-reponses-et-propositions-d-admission#fr-faq-1440>

Par **Baca**, le **22/06/2024** à **00:51**

Le fait que tu ne sois pas pris en las de droit est sans doute du au fait que tu as candidaté dans une université qui n'était pas dans ton secteur

Par **Baca**, le **22/06/2024** à **00:53**

après avoir cherché sur parcoursup il existe plusieurs LAS droit en France avec un taux d'accès de 100%. Tu peux toujours candidaté en phase complémentaire

Par **Isidore Beautrelet**, le **22/06/2024** à **08:36**

Bonjour

[quote]

Le fait que tu ne sois pas pris en las de droit est sans doute du au fait que tu as candidaté dans une université qui n'était pas dans ton secteur

[/quote]

Effectivement !

Il faudrait que Enjelon nous en dise un peu plus sur ses candidatures.

Par **Enjelon**, le **22/06/2024** à **13:29**

En ce qui concerne la LAS droit, j'ai demandé celle de mon secteur, c'est-à-dire celle de Strasbourg.

J'ai été accepté en licence droit à Clermont-Ferrand. Donc celle en dehors de mon secteur.

Par **Isidore Beautrelet**, le **24/06/2024** à **06:04**

Bonjour

C'est vraiment très étrange !

Raison de plus pour contacter le rectorat afin d'avoir des explications.